

**PROCES-VERBAL de CLASSEMENT n° 13 - A - 155**

Résistance au Feu des Eléments de Construction selon l'Arrêté modifié du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

**Durée de validité** Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au **3 avril 2018**

**Concernant** Un bloc-porte en bois à un vantail de référence « **ULISSE EI60** ».

**Demandeur** F.LLI PIETRELLI SRL  
Via XXI Strada, 18  
IT - 61032 FANO

**Ce procès-verbal comporte 11 pages.  
Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.**

## 1. INTRODUCTION

---

Le procès-verbal de classement de résistance au feu définit le classement affecté aux blocs-portes, conformément aux modes opératoires donnés dans la norme EN 13501-2 « Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment - Partie 2 : Classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation ».

## 2. LABORATOIRE D'ESSAI

---

Nom : Efectis France  
Adresse : Efectis France  
Voie Romaine  
F - 57280 MAIZIERES-LES-METZ

## 3. DEMANDEUR DE L'APPRECIATION DE LABORATOIRE DE REFERENCE

---

Nom : F.LLI PIETRELLI SRL  
Adresse : Via XXI Strada, 18  
IT - 61032 FANO

## 4. APPRECIATION DE LABORATOIRE DE REFERENCE

---

Numéro : 13 - A - 155  
Date : 3 avril 2013

## 5. REFERENCE ET PROVENANCE DE L'ELEMENT TESTE

---

Référence : ULISSE EI60  
Provenance : F.LLI PIETRELLI SRL  
Via XXI Strada, 18  
IT - 61032 FANO

## 6. PRINCIPE DE L'ENSEMBLE

---

### 6.1 TYPE DE FONCTION

Le bloc-porte en bois est défini comme un « élément non porteur ». Sa fonction est de résister au feu en ce qui concerne les caractéristiques de performances de résistance au feu données au paragraphe 5 de la norme EN 13501-2.